



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Forces armées aux Antilles
Etat-major interarmées
Centre Opérations**

Fort de France, le 06 Novembre 2023
N° 2023 -502082 / FAA/ COMSUP/ NP

INFORMATON NAUTIQUE

OBJET : bulletin récapitulatif n°11/23.
P. JOINTE : avertissements de navigation en vigueur.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en pièce jointe le récapitulatif mensuel de l'information nautique en vigueur à la date du Lundi 06 Novembre à 0900 (heure locale).
Les avis sont consultables en ligne sur le site internet de la préfecture de la Martinique, ainsi que sur le site <http://infonautilles.weebly.com>

Pour le contre-amiral Nicolas LAMBROPOULOS
commandant de la zone maritime Antilles,
par délégation,
le capitaine de corvette Romain Musard,
J35 adjoint

AVURNAV FORT DE FRANCE

Avis en vigueur au Lundi 06 Novembre 2023 :

NEANT

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1108/23
MARTINIQUE - SAINT ANNE
CARTE FR 7089**

Les usagers de la mer sont informés que le catamaran Islacooldouce est signalé coulé à la position :
14°26'22N - 060°53'11W le 29 octobre 2023 à 1630Q (2030 UTC).

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1111/23
GUADELOUPE - PORT LOUIS
CARTE FR 7302**

Les usagers de la mer sont informés que le navire JUSTE POUR LE FUN est signalé échoué à la position 16°24'26N 061°31'75 W (WGS 84)

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1113/23
MARTINIQUE - BAIE DE TRINITE-PRESQU'ILE DE LA CARAVELLE
CARTE FR 7041**

Les usagers de la mer sont informés que la BALISE COS - ACCES AU PORT DU COSMY est signalée disparue.

Position 14°45,247'N - 060°57,929'W (WGS 84)

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position en raison du risque de présence de restes de la balise.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1117/23
MARTINIQUE - POINTE DU BOUT
CARTE FR 6892

Les usagers de la mer sont informés que le voilier SARVIC est signalé coulé à la position :
14°33'32"N - 061°03'19"W , possible débris en surface autour de la position , le mât dépasse de l'eau

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1134/23
MARTINIQUE - LE MARIN
CARTE FR 7089

Les navigateurs de la mer sont informés que les modifications suivantes ont été effectuées suite à la décision de la direction de la mer de Martinique N°82 du 24 juillet 2023 :

- La bouée "MA11" est renommée "MA13".
- La bouée "MA9" est renommée "MA11".
- La bouée "MA7" est renommée "MA9".
- Une nouvelle bouée cardinale Ouest "BM" est créée à la position : 14°27,762'N - 060°52,467'W. Cette bouée est de couleur jaune et noir, surmontée d'un voyant avec un feu blanc au rythme 9 scintillements groupés et une portée de 2M.
- Une nouvelle bouée latérale tribord MA7 est créée à la position : 14°27,685'N - 060°52,460'W. Cette bouée est de couleur rouge, surmontée d'un voyant conique avec un feu rouge au rythme scintillant rapide continu et une portée de 2M.
- La bouée MA5 est déplacé à la position : 14°27,545'N - 060°52,608'W. Les autres caractéristiques nautiques restent inchangées.
- Le rythme de la bouée MA6 a été modifié en scintillant rapide continu. Les autres caractéristiques restent inchangées.

Diffusion jusqu'à annulation.

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1135/23
GUADELOUPE - DESIRADE - PETITE TERRE
CARTE FR 7102**

Les usagers de la mer sont informés que la bouée latérale tribord GA3 est signalée déradée.

Position 16°18,043'N - 061°04,394'W (WGS 84)

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1140/23
MARTINIQUE - TROIS ÎLETS
CARTE FR 6892**

Les usagers de la mer sont informés que le navire à moteur « WHAT ELSE » est signalé comme coulé à la position 14°32'52N - 061°04'11W le 02 novembre 2023 à 02H30 UTC (22H30 HEURE LOCALE).

Possible débris en surface autour de la position.

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

AVURNAV FORT DE FRANCE

AVINAV

Avis en vigueur au Lundi 06 Novembre 2023:

**AVIS AUX NAVIGATEURS N° 002/14
GUADELOUPE – RIVIERE SALEE**

Suite à un état de dégradation avancé des appareils servant aux manœuvres d'ouverture des trois ouvrages mobiles de franchissement de la Rivière Salée, signalons leurs interruptions pour une durée indéterminée.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1019/13.

**AVIS AUX NAVIGATEURS N°001/23
MER DES CARAIBES - GUADELOUPE
CARTE FR 7100**

Les usagers de la mer sont informés que des travaux de renforcement des piles du pont de la Gabarre de la Rivière Salée sont en cours.

Position : 16°15,220'N - 061°32,940'W (WGS84).

Moyens mis en place : échafaudages, pontons modulaires, atelier maritime mobile.

Signalisation de chantier : bouées marque spéciale jaunes sphériques DN400, panneaux fluviaux, feux de chantier clignotant jaunes.

Durée des travaux estimée à 6 mois

Il est demandé aux navigateurs de ralentir franchement à l'approche de cette zone et de respecter la signalisation et les déviations maritimes en place.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

**AVIS AUX NAVIGATEURS N°002/23
GUADELOUPE - MARIGOT
CARTE FR 7482**

Les usagers de la mer sont informés qu'une de bouée de mouillage d'épave conique blanche (dimensions : 359MM + 650MM) tenue par un câble métallique à demi-submergée est signalée à la position :

Position 16°06'21N 061°46'67W (WGS 84)

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Cet AVINAV annule et remplace l'AVURNAV LOCAL 1090/23.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

AVIS TEMPORAIRES ET PRELIMINAIRES

Série H - Océan Atlantique Ouest, de Cape Canaveral au Sud de Rio de la Plata

- 16 21-P-27** UNITED STATES OF AMERICA. East Coast - Cape Fear to Cape Canaveral S. — Maritime limit.
- 16 34-P-09** DOMINICAN REPUBLIC. San Pedro de Macorís and Puerto de Santo Domingo. — Buoyage.
- 16 34-P-10** DOMINICAN REPUBLIC. Bahía de Andrés. — Buoyage.
- 16 37-T-25** WEST INDIES. Bahamas - Great Bahama Bank. — Lights.
- 16 49-P-06** HAÏTI. Côte Nord, Ouest et Sud. — Épaves. Bathymétrie. Feux. Obstructions. Trait de côte.
- 17 13-T-15** CARIBBEAN SEA. Venezuela - La Guaira. — Buoy.
- 18 16-T-07** PETITES ANTILLES. The Grenadines. Mayreau. A l'Ouest de Grand Col Pt. — Balisage.
- 18 34-P-09** BRAZIL. North Coast. — Buoyage. AIS. Lights. Radar beacon. Virtual aids to navigation. aids to.
- 18 42-T-04** PETITES ANTILLES. Abords de Gustavia. Anse de Grand Galet. — Balisage.
- 18 42-P-09** BRAZIL. South Coast. Baia de Guanabara. — Obstructions.
- 18 42-T-11** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. Carenage Bay. — Wreck.
- 19 02-T-11** GUYANE. Approches de Kourou. — Balisage. Câble sous-marin.
- 19 06-P-08** VENEZUELA. Bahía de Barcelona. — Submarine pipeline. Superbuoy.
- 19 07-T-04** LA MARTINIQUE. Grand Rivière. — Bathymétrie.
- 19 08-T-05** PETITES ANTILLES. Trinidad et Tobago. NE de Galeota Point. — Feu. Installation pétrolière.
- 19 17-T-16** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. Gulf of Paria. — Buoyage.
- 19 21-P-23** BRAZIL (South Coast). — Wreck.
- 19 36-T-19** VENEZUELA. — Buoy.
- 19 39-T-15** VENEZUELA. — Buoy.
- 19 47-T-07** OCÉAN ATLANTIQUE NORD. — Bouée océanographique.
- 20 04-T-19** TRINIDAD AND TOBAGO. — Buoy.
- 20 05-P-12** PETITES ANTILLES. Saint-Christopher (Saint-Kitts). Basseterre. — Feu.
- 20 08-P-18** PETITES ANTILLES. Virgin Islands. — Bathymétrie.
- 20 11-T-17** TRINIDAD AND TOBAGO. — Buoyage.
- 20 16-T-11** GUADELOUPE. Marie-Galante. Baie de Saint-Louis. — Câble sous-marin. Mouillage.

- 20 17-P-12** PETITES ANTILLES. Saint-Christopher et Nevis.. — Réserve marine. Zone de restriction.
- 20 19-T-21** PETITES ANTILLES. Barbados. Bridgetown Harbour. — Balisage.
- 20 34-T-06** GUADELOUPE. Grande-Terre. A l'ESE de l'Illet du Gosier. — Balisage.
- 20 36-T-04** PETITES ANTILLES. NW de Saba. — Bathymétrie.
- 20 45-P-09** GUYANA. — Conduites sous-marines.
- 20 48-T-10** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 20 51-T-08** GUYANE. Abords de Cayenne. Au NE Pointe de Saint-Joseph. — Épave.
- 20 52-T-20** GUYANE. Approches de Kourou. — Balisage. Bathymétrie.
- 21 03-P-06** TRINIDAD AND TOBAGO. — Submarine pipeline. Works.
- 21 04-T-15** GUADELOUPE. Le Moule. Au Nord de la Pointe de la Couronne Conchou. — Balisage. Houlographe.
- 21 06-T-14** COLOMBIA. Caribbean Sea Coast. — Depths. Anchorage area.
- 21 10-T-14** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Works. Wrecks.
- 21 14-T-07** MARTINIQUE. Cohé du Lamentin. — Épave.
- 21 16-P-09** DOMINICAN REPUBLIC. — Depths. Port development.
- 21 17-T-10** PETITES ANTILLES. Saint-Martin. À l'Est de Point Blanche Baai. — Épave.
- 21 18-T-13** PETITES ANTILLES. Saint-Vincent. — Zone de restriction.
- 21 29-P-04** GUADELOUPE. Baille-Argent. Pointe Noire. — Feu.
- 21 34-T-08** PETITES ANTILLES. Saint-Martin. — Balisage.
- 21 36-P-10** MARTINIQUE. Petites Anses d'Arlets. Anses Marette. Au SW de la Pointe des Fous. — Balisage.
- 21 40-P-14** PETITES ANTILLES. Dominica. — Bathymétrie.
- 21 41-T-22** GUYANA. — Balisage.
- 21 41-P-24** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Submarine cable.
- 21 42-P-31** GUYANA. — Câble sous-marin. Travaux.
- 21 43-P-14** BRAZIL (South Coast). — Depth.
- 21 48-P-13** PANAMA. Panama Canal. — Anchorage areas. Buoyage. Depth. Wrecks.
- 22 05-T-03** OCÉAN ATLANTIQUE NORD. — Bouée océanographique.
- 22 05-P-08** COLOMBIA. Caribbean Sea Coast. — Restricted area.
- 22 05-T-09** COLOMBIA. Caribbean Sea Coast. — Balisage.

- 22 06-T-17** GUADELOUPE. Le Moule. Au Nord de la Pointe de la Couronne Conchou. — Bouée houlographe.
- 22 11-P-08** BRAZIL (South Coast). — Depths.
- 22 12-T-24** BRAZIL (South Coast). — Buoyage. Superbuoy.
- 22 13-T-14** MARTINIQUE. Côte Ouest. Case-Pilote. — Zone réglementée.
- 22 13-T-15** VENEZUELA. — Buoy.
- 22 14-T-11** BAHAMAS. — Buoy.
- 22 16-T-01** OCÉAN ATLANTIQUE NORD-OUEST. The Bahamas. Great Abaco Island. — Instruments de mesure.
- 22 22-T-03** BRAZIL (North Coast). — Buoy.
- 22 24-T-09** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 22 26-T-15** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 22 27-P-11** GUYANE. Au SE de Kourou. — Épave.
- 22 34-T-24** MARTINIQUE. Baie de Fort-de-France. — Obstruction.
- 22 38-P-08** BRAZIL (North Coast). — Buoy.
- 22 40-P-11** GUADELOUPE. Basse-Terre. Anse Deshaies. Port de Deshaies. — Balisage. Feu.
- 22 42-T-09** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 22 44-T-03** BRAZIL (East Coast). — Buoyage.
- 22 44-T-21** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 22 47-T-14** SURINAME. Au NE de Bluffpunt. — Balisage.
- 22 47-P-15** PETITES ANTILLES. Guadeloupe. Marie-Galante. — Feu. Travaux.
- 22 48-T-13** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 22 51-T-14** MARTINIQUE. Cul-de-Sac du Marin. — Balisage.
- 23 06-P-08** GUYANA. — General information. Restricted area. Works. Quarantine anchorage.
- 23 06-P-09** DOMINICAN REPUBLIC. — Submarine cable.
- 23 07-T-07** GUADELOUPE. Vieux-Fort. Anse Dupuy. — Épave.
- 23 07-T-08** MARTINIQUE. Baie de Fort-de-France. — Émissaire. Obstruction.
- 23 17-T-12** GUYANE. Rivière de Cayenne. Le Larivot. — Balisage. Travaux.
- 23 22-T-15** BRAZIL (North Coast). — Buoy.
- 23 22-P-16** MER DES CARAÏBES. Mer des Caraïbes et côtes d'Amérique centrale. — Câble sous-marin.

- 23 24-P-05 BRAZIL (South Coast). — Obstruction.
- 23 26-T-08 MARTINIQUE. Baie de Fort-de-France. A l'Est de la Pointe du Bout. — Épave.
- 23 26-T-09 GUADELOUPE. Les Saintes. Terre-de-Haut. — Obstruction.
- 23 27-P-08 GUYANA. — Bridge. Works. Transits.
- 23 28-T-13 WEST INDIES. Leeward Islands. — Light.
- 23 29-T-10 MARTINIQUE. Cul-de-Sac du Marin. — Balisage.
- 23 31-T-04 DOMINICAN REPUBLIC. — Light.
- 23 36-T-35 GUYANE. Au NW du Grand Connétable. — Houlographe.
- 23 36-P-36 BRAZIL (North Coast). — Depth.
- 23 39-T-04 OCÉAN ATLANTIQUE. — Bouée océanographique.
- 23 39-P-05 BRAZIL (South Coast). — Buoyage.
- 23 39-P-22 BRAZIL (South Coast). — Obstruction.
- 23 39-P-23 BRAZIL (South Coast). — Buoyage. Depths. Harbour limit.
- 23 39-T-24 GUYANA. — Dredging area. Works.
- 23 39-T-25 GUYANA. — Buoyage. Restricted area.
- 23 39-P-26 BRAZIL (North Coast). — Depths. Obstructions.
- 23 40-T-06 VENEZUELA. — Buoy.
- 23 42-P-09 BRAZIL (South Coast). — Depths.
- 23 42-T-10 MARTINIQUE. Le Marin. — Épave.
- 23 43-T-15 WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoyage.

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- BSAOM *DUMONT D'URVILLE*.
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- CROSSAG ;
- CZM GUYANE ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- DOUANES FDF ;
- DOUANES PTP ;
- FS *GERMINAL* ;
- FS *VENTOSE* ;
- PAG *LA COMBATTANTE* ;
- PAG *LA CONFIANCE* ;
- PAG *LA RESOLUE* ;
- PCG *VIOLETTE* ;
- PHARBAL FDF ;
- PHARBAL PTP ;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM) ;
- RPC *MAITO* ;
- SHOM ;

COPIES :

- CDIV AEM ;
- EMIA/CENTOPS/Cellule J3/5MER ;
- archives.